

« Le paradigme devrait changer, aller vers une culture de la transparence, du partage de connaissances . »

porteurs de projets étaient réticents à dialoguer en amont. Ils ont préféré communiquer une fois les projets bien définis, au moment de l'organisation d'enquêtes publiques préalables à l'autorisation de travaux de forage. Cette absence de dialogue en amont a conduit les riverains à construire leur propre expertise des projets, dont les conclusions allaient à l'encontre des propos rassurants des industriels.

La controverse concernant les secousses sismiques qui ont affecté l'Eurométropole de Strasbourg de novembre 2019 à juin 2021 est peut-être due au peu de place laissée aux scientifiques dans l'expertise des projets mais aussi au fait que ces secousses venaient contredire la communication

d'acceptabilité mise en place par les industriels.

Quel rôle les sciences participatives peuvent-elles jouer dans un contexte de controverses ?

Les projets de sciences participatives permettent un dialogue entre chercheurs, pouvoirs publics et citoyens. Les scientifiques apportent un éclairage et une expertise incontournables. Ces programmes facilitent les échanges, établissent une concertation et font émerger des points de consensus. Dans ce cadre, la communauté scientifique a un rôle à jouer pour repenser les modalités du débat public, grâce notamment aux apports des sciences humaines et sociales. Il ne faut pas aller contre mais construire avec les controverses. Pour ce faire, le paradigme devrait changer, aller vers une culture de la transparence, du partage de connaissances tout en prenant en compte les savoirs de ceux qui habitent un territoire.

■ Propos recueillis par Edern Appéré

Un salaire minimum européen pour réduire les inégalités ?

Instaurer un salaire minimum européen suscite de nombreux questionnements et enjeux pour nos sociétés. Ces problématiques font l'objet d'une recherche interdisciplinaire menée par Francesco De Palma, économiste et responsable de la chaire sur le salaire minimum européen dans le cadre de l'Institut thématique interdisciplinaire (ITI) Makers - Fabrique de la société européenne.

Deux axes majeurs sont explorés au sein de la chaire sur le salaire minimum européen : tout d'abord, la gouvernance, qui interroge le niveau, les acteurs et les processus nécessaires pour sa mise en place optimale en Europe ; ensuite, l'analyse des objectifs, car le salaire minimum européen vise à atteindre des buts économiques et sociaux tels que la réduction des inégalités et de la pauvreté. Ce projet se fixe pour objectif principal d'entreprendre une recherche interdisciplinaire approfondie sur le salaire minimum européen.



Francesco De Palma, économiste et responsable de la chaire sur le salaire minimum européen.

Une ambition difficile à mettre en place selon Francesco De Palma : « Démarrer ce travail interdisciplinaire a été complexe en raison des disparités linguistiques, des méthodes de travail et des approches analytiques différentes entre les disciplines concernées. Il a donc été crucial d'échanger abondamment et de favoriser la

compréhension mutuelle entre les économistes, les juristes et les politiciens ou encore les syndicalistes. Pour ce faire, nous avons organisé des conférences afin de comprendre les positions des différents

« Il a été crucial d'échanger et de favoriser la

compréhension mutuelle entre les économistes, les juristes et les politiciens ou encore les syndicalistes. »

intervenants, y compris des professionnels issus du monde du travail. »

La mise en place d'un salaire minimum européen vise à réduire la pauvreté et les inégalités mais les différences de niveau de vie et de coût de la vie entre les nations européennes représentent un obstacle majeur. « Quand il existe, l'écart entre les salaires minimums des pays européens va de un à cinq. Au Luxembourg, le salaire

minimum est de 2 571 euros alors qu'en Bulgarie, il est de 477 euros », explique le chercheur.

Tenir compte des spécificités nationales tout en visant une harmonisation

Certains pays, notamment la Norvège et la Suède, privilégient leur système de négociation salariale existant avec les syndicats et les employeurs. Ils estiment que cette approche est plus efficace pour garantir des salaires décents, adaptés à leur réalité nationale. Néanmoins, pour instaurer un salaire minimum européen, il est nécessaire de prendre en compte ces spécificités nationales tout

L'Institut thématique interdisciplinaire (ITI) Makers - Fabrique de la société européenne

En fédérant l'ensemble des forces de l'Université de Strasbourg en sciences humaines et sociales, l'ITI Makers - Fabrique de la société européenne a pour ambition de « dénationaliser » les modes de pensée et d'aboutir à une compréhension plus complète et plus profonde des dynamiques sociales complexes au cœur du programme de recherche. Pour traiter la question de ce qui fait société en Europe, de quelles manières et avec quels effets, l'ITI porte une attention particulière aux données quantitatives de la recherche. *In fine*, le programme fournira des ressources, des analyses et des données sur la création et la dynamique de la société européenne.



en visant une certaine harmonisation. Une mise en place progressive, basée sur un niveau de vie médian (un salaire minimum représentant 60 % du salaire médian), est souvent recommandée pour éviter de perturber les économies nationales ou de provoquer une hausse du chômage.

Le point d'orgue du travail de la chaire est prévu le 17 octobre au travers de deux ateliers. Le premier se concentrera sur des échanges avec des parties prenantes externes, en particulier des syndicalistes, afin de bénéficier de leurs expertises. Le second atelier mettra l'accent sur le travail interdisciplinaire mené au sein de l'équipe, favorisant les synergies entre juristes et économistes ou syndicalistes.

Parallèlement, le projet a également impliqué des étudiants issus de divers programmes de master. Ils ont été invités à collaborer sur le thème du salaire minimum européen, les préparant ainsi à aborder les défis complexes de l'interdisciplinarité et de la coopération au sein d'un environnement professionnel.

■ Mathilde Hubert